



Communiqué
MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ
CORONAVIRUS – COVID-19

POINT DE SITUATION N° 31

Le 11 Juin 2021

Chères Monastériennes, Chers Monastériens

Après la réouverture si attendue des terrasses, l'intérieur des bars et restaurants devient accessible avec une limitation du nombre de personnes à 50% des effectifs habituels.

Jusqu'au 30 Juin, les différentes règles à respecter pour consolider une situation sanitaire devenue heureusement beaucoup plus favorable, sont résumées ci-dessous.

Informations COVID : les principales mesures à respecter jusqu'au 30 Juin

Le **couvre-feu** s'applique à partir de **23h**.

Les **rassemblements en extérieur** sont **limités à 10 personnes** sur tous les types d'espace public.

Le **port du masque demeure obligatoire** en extérieur et dans les commerces et lieux publics ouverts ou fermés jusqu'au 29 Juin 2021 inclus (*arrêté préfectoral du 2 juin 2021 portant prolongation du port obligatoire du masque pour les personnes de onze ans et plus sur la totalité du territoire du département de la Loire-Atlantique*).

Les **terrasses de café et restaurants** sont **ouvertes** à 100 % et en intérieur à 50% de la capacité maximale avec l'obligation d'une limitation à 6 personnes par table. Le service au bar demeure interdit. Je rappelle que, comme l'an dernier aux Moutiers en Retz, nos commerçants peuvent bénéficier d'une extension dans la limite des espaces publics utilisables, sans préjudice des autres usages et de la sécurité, jusqu'à la fin de l'année 2021. Par ailleurs, à partir du premier Juillet des dispositifs de fermeture partielle de la place à certains horaires seront appliqués pour accroître la convivialité et la sécurité sans porter préjudice à l'accessibilité.

Les **activités sportives de plein air** et sans contact sont autorisées par groupe de **25 personnes maximum**.

Tout **évènement sportif de compétition amateur** est **limité à 500 personnes** et doit faire l'objet d'une demande en mairie avec présentation des protocoles.

La **bibliothèque est ouverte** avec le maintien d'une attention portée à ce que le flux de personnes ne fasse pas dépasser **1 personne pour 4 m²**.

La **salle d'exposition** est ouverte ; l'exposant fait respecter le protocole limitant à 7 personnes les visiteurs.

Jusqu'à la fin Juin, la salle Jean Varnier restera fermée en raison des aménagements réalisés pour les élections des 20 et 27 Juin. C'est en effet en ce lieu que seront regroupés nos deux bureaux de votes.

Le marché est ouvert à tous les types de produits. La limitation est purement spatiale car nous devons encore respecter un espacement suffisant entre les étals et entre les acheteurs. La **recommandation de charger l'application « TousAntiCovid »** sera visuellement notifiée par des affichages qui viendront s'ajouter aux rappels des gestes barrières.

Pour les **cérémonies religieuses et civiles**, l'organisation des places assises doit **prévoir 1 emplacement sur 2 et en extérieur une limitation à 75 personnes. Sur la voie publique, il est rappelé que les groupes ne doivent pas dépasser 10 personnes. Il convient donc que les familles et amis respectent cette règle lors des déplacements sur la voie publique.**

Des précisions ont été apportées par la préfecture concernant la fête de la musique :

Couvre-feu à 23 heures sans dérogation ni tolérance.

Seules les configurations assises sont autorisées en intérieur comme en extérieur en respectant les plafonds de jauge et les modalités de distanciation et l'interdiction de rassemblement de plus de 10 personnes sur la voie publique s'applique.

Les concerts de musiciens sur la voie publique ne sont pas autorisés afin de ne pas créer de rassemblements.

Les concerts dans les bars et restaurants ne seront pas autorisés dès lors qu'ils sont susceptibles d'engendrer des regroupements sur la voie publique et d'accroître les risques de contamination en intérieur.

Les forces de l'ordre en étroite liaison avec les communes seront mobilisées afin de veiller au respect des règles ainsi établies.

Vaccination

Se faire vacciner, c'est se protéger soi-même et c'est protéger les autres. C'est un geste altruiste et civique. Cela vaut pour le COVID comme pour de nombreuses autres maladies infectieuses.

La vaccination est ouverte à toutes les personnes majeures depuis le 31 mai 2021. À partir du 15 juin, elle le sera également pour tous les adolescents de 12 à 18 ans.

Un nouvel outil innovant et évolutif de notre communauté d'agglomération pour trouver un salarié ou rechercher un emploi

Le site internet **emploi.pornicagglo.fr** permet à ceux qui recherchent un emploi de déposer très facilement un CV et aux entreprises de mettre en ligne gratuitement leurs offres d'emploi. Cette plateforme innovante vient d'être mise en place et fait déjà l'objet de retours positifs d'entreprises de notre territoire.

Soutien psychologique aux jeunes

Je rappelle que les services de la communauté d'agglomération ont élaboré un document regroupant les ressources locales pouvant apporter un soutien psychologique. Il est en ligne sur le site <http://www.pornicagglo.fr/soutien-psychologique-aux-jeunes/>. Il pourra aussi vous être fourni en mairie. Le Point d'information Jeunesse de la communauté d'agglomération est ouvert (accueil physique sur RDV et téléphonique au 06 40 81 22 80 et 06 08 34 30 67 ainsi que par mail pij@pornicagglo.fr et sur Instagram [pij44sj](https://www.instagram.com/pij44sj)).

Accompagnement des personnes âgées, retraités ou en situation de handicap

Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC) peut vous accueillir sur RDV au 0800 30 77 12. Les visites à domicile effectuées par le CLIC sont maintenues.

Transports accompagnés et solidaires

Nombreux sont celles et ceux qui ont pu se rendre au centre de vaccination grâce à l'Association Retz'Chauffeurs que je tiens à remercier vivement pour sa mobilisation en cette période exceptionnelle. N'hésitez pas à rejoindre l'association pour en devenir chauffeur bénévole en vous inscrivant sur le site www.retzchauffeurs.fr.

Je vous souhaite à toutes et tous une très bonne semaine .

Le 11 Juin 2021
Pascale Briand
Maire des Moutiers en Retz



Contacts commune des Moutiers en Retz

- Tél. : 02 40 82 72 05
- www.mairie-lesmoutiersenretz.fr

Les numéros d'appel utiles pour les commandes dans les commerces

- Proxi : 09 75 87 61 88
- Poissonnerie : 02 40 64 69 46
- Boucherie : 02 40 82 72 31
- Boulangerie : 02 40 82 75 47 - Commande si possible 48 h à l'avance
- Domaine du Sillon Côtier : 02 40 64 77 29 – 06 70 62 18 00
- La P'tite Place : 06 64 00 47 13
- Les Délices de l'Air Marin : 06 32 50 54 80
- La Ferme du Moulin de Bellevue : 06 49 09 51 23
- La Petite Monastérienne : 09 73 68 38 87
- Mr et Mme ALLEGUEDE- Vente de fleurs- Commandes et livraisons possibles : 02 40 64 77 69

• Zone ostréicole de Lyarne

Afin de pouvoir assurer la sauvegarde de son activité, la Zone Ostréicole de Lyarne met en place un nouveau dispositif de commercialisation de ses produits.

- **Les établissements GADET** proposent une livraison à domicile, sur un rayon de 12 à 15 km du lieu de leur exploitation, et respectant les consignes gouvernementales et les principes de base des gestes barrière. **Vous pouvez les contacter au 06 40 11 06 03**
- Pour les autres ostréiculteurs de la zone, il vous suffit de passer vos commandes par téléphone. Chacun vous indiquera alors ses modalités de fonctionnement quant au retrait des produits commandés.
 - **Jacques GAREL : 06 88 07 75 67**
 - **Jean-Philippe DUPONT : 06 40 72 19 04**
 - **Pascal et Virginie GIRARD : 06 59 17 28 24**
 - **Alain DOUSSET : 06 82 04 15 39**
 - **Laurent DAVID : 02 40 64 68 41**
 - **Joël TESSIER : 02 40 64 79 01**
- **Yvan AVRIL – Port du Collet : 02 40 21 44 21**

Les sites de la communauté d'agglomération utiles à consulter : <http://www.pornicagglo.fr>

- **L'aide aux entreprises** : le service DevEco est à disposition pour accompagner les entreprises en difficulté (problème administratifs, ...) - lien vers le post Facebook avec les coordonnées : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2926903797352956>
<http://www.pornicagglo.fr/clickandcollect/>
<http://carto.pornicagglo.fr/adws/app/9e3e8698-1e8a-11eb-9976-5f140104aa5d/index.html>
- **Les violences intrafamiliales en cette période de crise** : <https://www.facebook.com/pornicagglo/posts/2935839039792765>
- Lien vers la page Facebook <https://www.facebook.com/pornicagglo/>